

Certificat d'internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires
(I.P.S.A.V. – Programme 259011)
2026-2027

DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS : 5 JANVIER 2026, 8h00

CONCENTRATION : MÉDECINE ZOOLOGIQUE

NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 4

DESCRIPTION :

L'I.P.S.A.V. est un programme de 2^e cycle intensif plein temps de 12 mois consécutifs (53 semaines) conduisant à un certificat. L'étudiante ou l'étudiant inscrit à ce programme reçoit une formation clinique en médecine et chirurgie à la Clinique des animaux exotiques et à la Clinique des oiseaux de proie qui constituent le Service de médecine zoologique. Dans le cadre de ce programme, l'interne aura aussi une exposition clinique aux animaux provenant d'institutions zoologiques. Le Service de médecine zoologique collabore avec des spécialités vétérinaires (i.e. imagerie diagnostique, ophtalmologie, chirurgie, etc.) et la Clinique des animaux exotiques travaille en étroite collaboration avec le Refuge des petits mammifères. La formation clinique est complétée par des rondes cliniques quotidiennes, des clubs de lecture et une ronde de pathologie. L'interne collaborera à l'enseignement des étudiantes et des étudiants en médecine vétérinaire. Elle ou il participera à tour de rôle aux gardes du service de médecine zoologique qui reçoit les urgences et assure la continuité des soins aux patients hospitalisés le soir et les fins de semaines (jusqu'à une semaine sur deux). Trois semaines de vacances/formation continue sont déterminées par le secteur. Si l'interne n'est pas de service, elle ou il bénéficiera des mêmes jours fériés que le personnel de l'Université de Montréal. Toute activité de pratique hors programme doit être déclarée au vice-doyen aux affaires cliniques et à la formation professionnelle afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

PRÉALABLES :

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou équivalent
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant le début du programme
- Internat en langue française

FRAIS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne): <https://admission.umontreal.ca/programmes/internat-de-perfectionnement-en-sciences-appliquees-veterinaires/#couts-et-aide-financiere>

RÉMUNÉRATION : La rémunération forfaitaire pour 53 semaines est de 19 500 \$, à laquelle s'ajoute un montant de 1 287 \$ (3.6 % pour le paiement des jours fériés et de 3 % pour les avantages sociaux).

Une cotisation de 2 % du salaire brut sera perçue pour la cotisation syndicale. Le salaire et les conditions suivront les ententes prévues à la convention collective.

Cette rémunération sera versée notamment pour les trois fonctions principalement occupées par l'interne durant son programme. Il s'agit :
(1) de son activité clinique ainsi que la participation au service de garde en dehors des heures régulières et durant les vacances (chirurgies d'urgence et des soins aux patients) selon le calendrier de la clinique;
(2) de sa contribution à l'enseignement clinique (participation aux rondes d'enseignement et aux travaux pratiques);
(3) de sa participation à des activités de recherche et la présentation d'un séminaire.

DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME: 8 juillet 2026 au 14 juillet 2027 (Si l'interne est de garde, son internat se terminera à 8 h le lendemain)

POUR POSTULER :

Toute personne intéressée doit compléter pour le **5 janvier 2026, 8h00 au plus tard** les procédures suivantes :

- Manifester son intérêt auprès de Mme Marie-Ève Bouchard marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
- Remplir la demande d'admission; <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/> (frais de 102 \$) et soumettre les documents suivants : une lettre d'intention, un curriculum vitæ et le relevé de notes;
- Les adresses courriel de trois répondant(e)s vous seront demandées durant le processus d'admission; elles ou ils devront remplir un formulaire qui leur sera envoyé directement par l'Université de Montréal et le retourner, dûment complété, en suivant les consignes qui leur seront transmises. Aucun autre formulaire ou lettre de recommandation n'est requis;
- Le candidat ou la candidate qui a fait un stage au CHUV doit fournir son ou ses évaluations de stage en lien avec la concentration choisie avec sa demande d'admission.

Important : indiquer la concentration choisie sur le formulaire de demande d'admission

LA DIVULGATION DU CHOIX DES PERSONNES SÉLECTIONNÉES :

Le **2 février 2026 à 8h00** par téléphone et courriel. La candidate ou le candidat aura 24 heures pour accepter l'engagement ou se désister. Advenant un désistement, la personne suivante sera contactée, jusqu'à ce que tous les postes soient comblés. Ce processus peut prendre plusieurs jours. Les candidates et les candidats sur la liste d'attente et les refus seront avisés par courriel. **Le classement ne sera pas divulgué.**

POUR INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION :

Mme Marie-Ève Bouchard, Secrétariat aux affaires étudiantes, Faculté de médecine vétérinaire marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca
Téléphones : 450 773-8521 poste 8224 ou 514 345-8521 poste 8224